



DDT - SE A Essonne
publiée 17-13
Reçue le 26/09/2013
fin des candidatures
le 16/10/2017

Appel de Candidatures de la SAFER

Articles L 143.3 et R 142.3 du Code Rural et de la Pêche Maritime
La SAFER se propose de louer les biens fonciers ci-dessous désignés :

Commune : BRETIGNY-SUR-ORGE (ESSONNE) - 31 ha 34 a 33 ca

Parcelles cadastrées : La crx Louis: D-0036; Terres de Beaulieu : F-0016; L Aerodrome: E-0574-0575
ET

Commune : LEUDEVILLE (ESSONNE) - 132 ha 67 a 83 ca

Parcelles cadastrées : Les Cinquante Trois Arpent: A-0015 ; Pierre Beaumont: A-0016 ; L Aerodrome: A-1054-1055-1058-1060 ;
La Piece De Beaulieu: Z-0044-0045 ; La Crx Louis: Z-0046 ; La Mare A Vallet: Z-0047-0048 ; La Mare Au Quin: Z-0079-0080-0081-
0082 ; La Mare a Gabriel Tresort:Z-0094-0098 ; Le Bois De Bouray: Z-0259 ; L Aerodrome: A-1061
ET

Commune : LE PLESSIS-PATE (ESSONNE) - 25 ha 16 a 74 ca

Parcelles cadastrées : L Aerodrome: C-0076-0077
ET

Commune : VERT-LE-GRAND (ESSONNE) - 48 ha 89 a 09 ca

L Aerodrome: A-0157-0158-0159 ; Le Cul De Bateau: V-0119 ; Bois De L Hotel Dieu: A-0152 ;

Location précaire pour une durée d'un an uniquement. Surface totale : 238ha 07a 99ca

Le détail de la réglementation de la zone du document d'urbanisme peut être obtenu à l'adresse indiquée ci-après, où en Mairie de la Commune où se situent les biens en question. Les personnes intéressées pourront obtenir toutes informations utiles auprès de la SAFER, elles sont priées de déposer leur candidature par écrit, **OU EN DEPOSANT UNE DEMANDE SUR SON SITE INTERNET A L'ADRESSE : www.saferidf.fr, AU PLUS TARD LE 16/10/2017**. Passé cette date, les demandes ne seront plus prises en considération. SAFER Ile-de-France 19 rue d'Anjou - 75008 PARIS - Tél. : 01 42 65 28 42 - Fax : 01 42 65 08 50
Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la SAFER à l'égard des candidats.